

CONCOURS SCOLAIRE PHILIPPE-SENGHOR

Historique

Le Concours scolaire Philippe-Senghor, a été lancé en 2006 à l'occasion de "l'année Senghor", année au cours de laquelle a été célébré le centième anniversaire de la naissance du «poète-président» sénégalais.

Sous le parrainage de M. Erik ORSENNA, de l'Académie française, ainsi que de l'appui financier de diverses institutions impliquées dans la défense et la promotion de la langue française dans le monde comme le ministère des Affaires étrangères, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), le Sénat et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Depuis son lancement, le Concours a connu sept sessions annuelles et la participation d'une quinzaine de pays représentatifs de l'ensemble des régions qui, dans le monde, ont «le français en partage».

Originalité et modalités du Concours : Le Concours se présente comme un jeu destiné aux enfants du primaire qui débutent dans l'apprentissage de la langue française en leur proposant d'une part d'imaginer, avec l'aide de leur professeur, la suite d'un conte commencé par un écrivain francophone de renom et, d'autre part, de l'illustrer.

Liste des écrivains du Concours :

- 2006 : Erik ORSENNA, de l'Académie française
- 2007 : Fatou DIOME
- 2008 : Amin MAALOUF, de l'Académie française
- 2009 : Michèle RAKOTOSON
- 2010 : Dany LAFERRIÈRE, de l'Académie française
- 2011 : Emna BELHAJ YAHIA
- 2012/2013 : Nafissatou DIA DIOUF
- 2014/2015 : James NOËL

Les services culturels et linguistiques des représentations et des emprises diplomatiques françaises dans les pays apportent par ailleurs un soutien logistique ainsi que les membres d'associations en charge de promouvoir la langue française.

Après une double sélection (par un jury national puis par un jury international d'enfants), une édition est ensuite réalisée rassemblant les meilleures textes et dessins de chaque pays participant avant d'être largement et gracieusement diffusée dans les écoles.

Perspectives

Élargissement du Concours à **un plus grand nombre de pays** pour répondre à un «**désir de français**» sans cesse accru, charge aux autorités de ces pays d'organiser sur place le Concours selon des procédures convenues avec l'association gestionnaire;

renforcement de la distribution dans les écoles et dans les bibliothèques scolaires de l'ouvrage constitué par les meilleures participations des élèves (un volet pédagogique est intégré à chaque volume pour exploitation en classe);

responsabilisation (selon un principe rotatif) **d'un pays partenaire** pour appui logistique et coordination d'activités;

Ces perspectives d'avenir, légitimement ambitieuses et conformes aux attentes des pays partenaires, nous amènent, en qualité de responsable de l'Association Concours scolaire Philippe-Senghor à souhaiter le soutien fort et continu des institutions francophones.